

BALADES CULTURELLES DANS LA MÉMOIRE

11^e Saison - N°90 - Dimanche 3 Juin 2018

Arbres remarquables du présent et du passé

— Dans les Bourgs de Gençay et St Maurice —



Arbres remarquables d'hier et d'aujourd'hui

La plantation d'arbres de toutes sortes et en tous lieux, émane d'une conjonction de plusieurs phénomènes :

Au cours du XVIII^e siècle une école de pensée apparaît et se développe, la physiocratie. La pensée des physiocrates s'ordonne autour de quatre grands thèmes : la nature, la liberté, la terre, le « despotisme légal ». Hostiles à toute réglementation, ils estiment que l'État doit être gouverné par des propriétaires fonciers qui seuls, ont une patrie, patrie et patrimoine étant joints. Leur devise : « laisser faire, laisser passer ». Les physiocrates étaient des adeptes de la monarchie absolue. (Jean Touchard. Histoire des idées politiques, PUF 1958)

La création du Ministère des Travaux publics en 1830 contribuera elle aussi à cette frénésie de la plantation, notamment sur le bord des routes.

Enfin le geste symbolique de planter un arbre pour marquer et fêter un évènement important reste toujours une pratique éminemment populaire depuis des siècles jusqu'à nos jours.

Gençay et Saint-Maurice ne seront pas épargnés par ce mouvement.

Le Chêne au Roi

De cet arbre, plus aucune trace depuis longtemps. Mais il est resté dans la mémoire, paroissiale d'abord puis communale beaucoup plus tard (?), grâce aux récits conservés évoquant la Bachelierie de Gençay datant du XV^e siècle. Selon d'autres documents d'archives, les Bacheleries existaient encore au XVIII^e siècle. À Gençay, son déroulement suivait un itinéraire précis dans le bourg de l'époque. Le rassemblement, convoqué par le Roi de Bacheliers avait lieu au pied d'un chêne, situé rue de l'Aumônerie actuelle, le Chemin pèlerin autrefois d'où le nom donné à cet arbre. Le groupe se rendait ensuite sous les halles pour un banquet puis au Pré aux Reines, approximativement, la prairie du parc de Galmoisin sur les rives de la Clouère.

Les beaux platanes du boulevard Thézard :

La décision d'appeler boulevard Thézard cette portion de rue qui conduit à la route de Couhé fut prise lors de la réunion du Conseil municipal du 26 juin 1907. On lit :

« M. Bluteau voudrait qu'il fût donné à la belle promenade qui se trouve à proximité de l'usine électrique, le nom de boulevard Thézard. C'est adopté. »

C'est à la suite de l'aménagement de la rue de l'abbé Gauffreteau, qui n'était qu'un chemin, que fut aménagé ce boulevard, fierté de la municipalité de l'époque.

Léopold Thézard était né en 1840 à Dissay. Professeur de Droit à la Faculté de Poitiers, il fut élu maire de Poitiers puis sénateur de la Vienne. La décision que son nom devienne celui du boulevard fut prise à la suite de son décès brutal en février 1907, en souvenir de ce lieu qu'il avait inauguré lors d'une grande fête nocturne. Léopold Thézard était un Républicain.

Malheureusement, le patrimoine à Gençay ne pèse pas lourd, la rangée de droite en entrant dans le bourg fut abattue sous couvert « d'arbres malades », mais en réalité seulement pour faciliter le passage des nombreux camions empruntant cet itinéraire.



Léopold Thézard



Gençay, Boulevard Thézard

Le Gros Chêne

Pour cet arbre également l'identité est difficile à établir, sinon celui de sa fin qui se produisit lors de la tempête de (2015 ?) Une de ses branches occasionna quelques dégâts à la station d'épuration récemment édifiée à son ombre.

Le Marronnier de la laiterie

Nous ne connaissons pas l'état civil de cet arbre majestueux qui trônait à l'entrée de la cour de la laiterie-fromagerie. Nous connaissons sa fin tragique lors de l'ouragan de 1999. Peut-être, peut-on imaginer, qu'il ait été planté lors de la construction de la laiterie en 1933.



Dessin de Arlette Guillemot



La route de Poitiers.

Au début du XX^e siècle, comme en témoigne la photo, la route venant de Poitiers était bordée d'arbres jusqu'au pont à l'entrée du bourg. Nous n'avons pas de renseignements précis sur cette plantation.



La route de Poitiers bordée d'arbres au début du 20^e s.

Les Sapinettes de Saint-Maurice :

Belle allée de conifères genre allée cavalière qui s'inscrit dans la perspective du Château de l'Audonnière. Parmi d'autres souvenirs, c'est dans cette allée que la musique de Saint-Maurice venait répéter à marcher au pas tout en jouant d'un instrument, Roger Poupard pour les joueurs de tambour et Henri Senellier pour les joueurs de clairon ...*allez les gas faisez pas les cons !..*

Les arbres de la sortie du bourg de Saint-Maurice :

La sortie du bourg de Saint-Maurice, de la mairie au château de l'Audonnière fut bordée d'arbres. Au cours des années 30, une violente tempête en renversera un grand nombre à terre.



ST-MAURICE (Vienne) — La Mairie

L'arbre de la Liberté à Saint-Maurice-la-Clouère.

Cet arbre avait été planté le 11 février 1849 en l'honneur de l'avènement de la seconde République française proclamée le 24 février 1848 et qui dura 4 ans seulement, pour être remplacée, à la suite d'un coup d'Etat, par le Second Empire.

Tous les ans, une assemblée se déroulait à son ombre. La presse l'annonçait et on pouvait relever : « *L'assemblée de Saint-Maurice dite assemblée de la Liberté aura lieu le 27 courant, sur la place de l'Eglise, ombragée par l'énorme peuplier planté en 1849, pour perpétuer le souvenir de la deuxième République. De nombreux divertissements seront offerts au public.* »

(L'Avenir de la Vienne n° 196 du 26 août 1905)

A l'époque, le concept d'arbre remarquable n'avait pas encore vu le jour. A cause de son comportement jugé dangereux, la sentence fut sans appel. Rapidement condamné, il fut exécuté, ce travail faisant l'admiration du correspondant local du journal.



« *Le peuplier de St-Maurice abattu St-Maurice-la-Clouère. — Le peuplier qui était situé place de l'Eglise à Saint-Maurice-la-Clouère et que tous les habitués des foires connaissaient disparaît. En effet, à la suite d'un accident survenu en mai dernier, une branche s'étant détachée et ayant écrasé l'automobile de M. Prost de Civray, la municipalité décida d'abattre cet arbre qui n'était point d'ailleurs un arbre ordinaire. Le 11 février 1849, il avait été planté pour fêter l'avènement de la seconde République.*

Il y a quelques jours, l'équipe Bonvalet de Saint-Secondin vint abattre cet arbre qui mesurait 35 m de hauteur avec 5, 30 de circonférence. Les bûcherons ont pris tellement de précautions qu'ils ont réussi à faire leur travail sans dégrader, ni l'église, ni les maisons voisines. »

(Le Libre Poitou n° 278 du 30 novembre 1950)

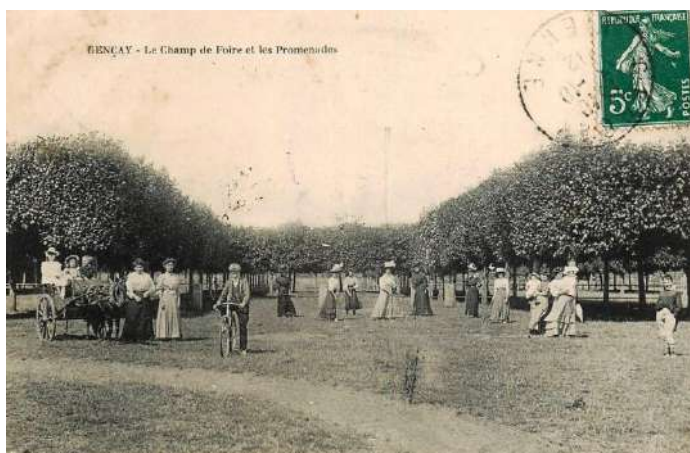


Les Tilleuls des Promenades :

La commune de Gençay fit l'acquisition du terrain le 30 mars 1855, de Mme Françoise Braud veuve de M. Jean-Baptiste Joyaux, demeurant à Béthines. Il était décrit ainsi :

une pièce de terre en pré, située à Gençay, connue sous le nom d'Ancien Champ de Foire, contenant 48 ares 76 centiares, touchant d'une part à Mme vve Agier, fossé et haie entre deux, d'autre à M. Dantan, fossé et haie entre deux et aux héritiers Ferré, d'une troisième part au chemin qui conduit du Palateau à Usson (Rue Emilien Fillon), à droite, et d'une dernière part à la route de Civray à Celle de Confolens, moyennant le prix de 7550 francs.

En 1902, le terrain sera aménagé en promenade dans sa partie basse. Elle consistait en surfaces enherbées et en une magnifique plantation de tilleuls dans la partie centrale de laquelle de laquelle on trouvait le kiosque où l'harmonie municipale donnait son concert le dimanche matin.



Dossier réalisé par J.Jacques CHEVRIER

Centre Culturel - La Marchoise

16, Route de Civray - 86160 Gençay
05 49 59 32 38
contact@cc-lamarchoise.com
www.cc-lamarchoise.com

Mise en page : Jakub Polaszczyk